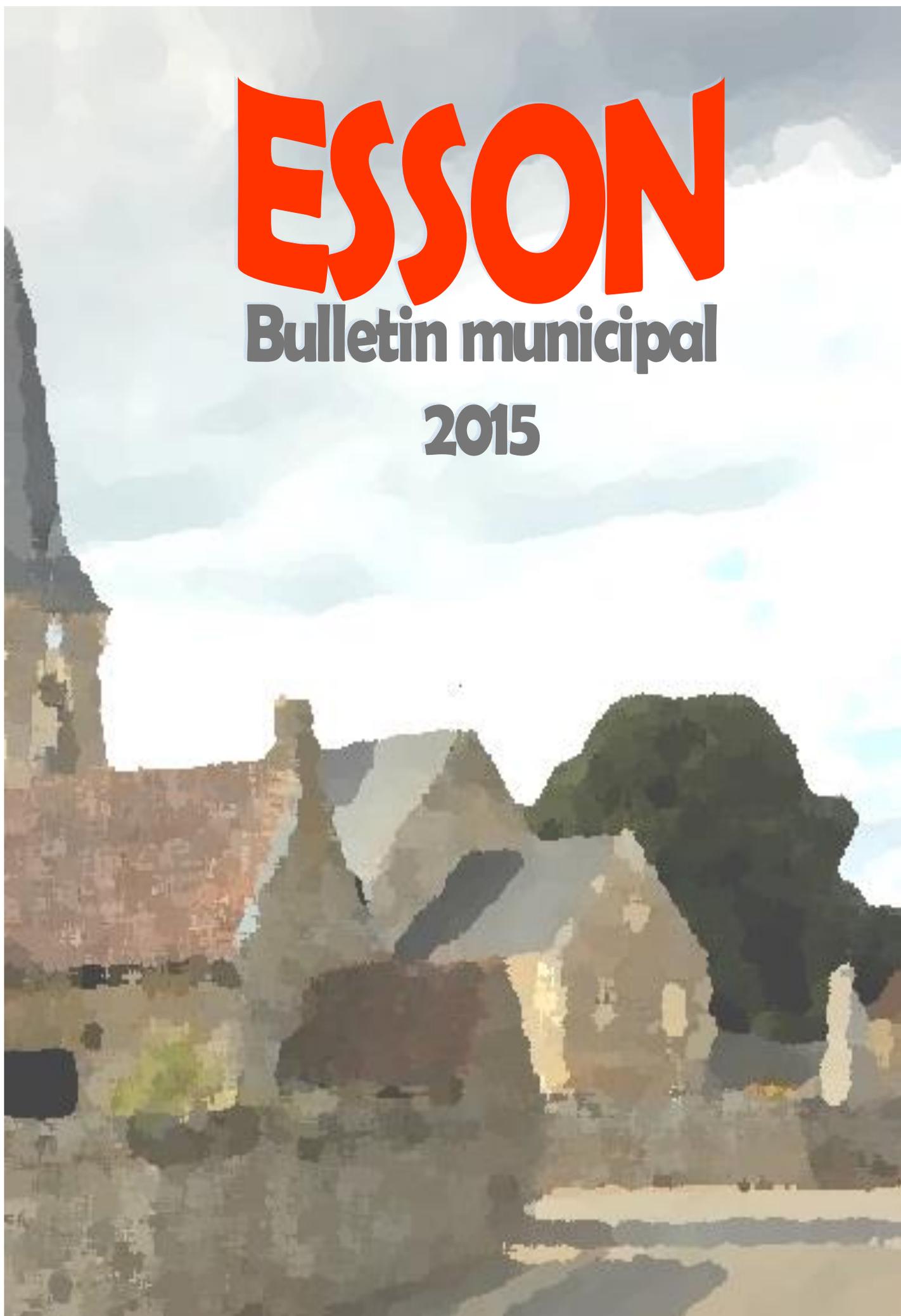


# ESSON

**Bulletin municipal**

**2015**



# Bulletin Municipal

## Sommaire



Titre	Page
Le Mot du Maire	3
Le Conseil Municipal	4
Le Comité des Fêtes	5
L'Ecole	6
Assistantes Maternelles	10
Etat Civil « Naissances »	11
Etat Civil « Mariages »	12
Animations	13
Associations	15
Travaux 2014	18
Entreprises et Artisans	20
Règles d'urbanisme	21
Informations Pratiques	22
Les Documents Administratifs	23
Recommandations	24
Amicale pour le don su sang bénévole	25
Gendarmerie	26
Amicale des secouristes	27
Budget Primitif 2014	29
Synthèse des conseils municipaux	31
Mémento 2015	33

# LE MOT Du Maire



*Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition de votre bulletin municipal. En ce début d'année, mes premiers mots seront bien entendu vers vous et permettez-moi de vous adresser en mon nom personnel et au nom de tous les élus, qui forment la nouvelle équipe municipale, des vœux sincères pour cette année 2015.*

*Vœux de bonne santé, de travail et de réussite pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.*

*Vœux de prospérité pour la commune, de réussite dans ses projets.*

*Vœux de bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils trouvent calme, sérénité, plaisir à vivre dans notre commune.*

*Vœux de réussite dans leur travail, de satisfaction dans leurs initiatives aux enfants de l'école et à l'équipe enseignante et éducative, si sympathique et professionnelle, dirigée par Mme BERNIER.*

*Avec des vœux de santé, j'adresse un grand merci à Claire, notre secrétaire, si précieuse en ce début de mandat, pour sa disponibilité et ses compétences, à Emmanuel et Franck, nos employés communaux, qui œuvrent pour le bien vivre à Esson et enfin à Isabelle qui vient de prendre ses responsabilités au niveau de la cantine et de la salle des fêtes. Merci à eux pour la qualité du travail accompli.*

*Je vais également remercier sincèrement, tous les membres du Conseil Municipal pour leur collaboration, leur soutien et l'esprit d'équipe dont ils font preuve. Nous nous sommes engagés à gérer le mieux possible notre commune et à faire respecter les droits et devoirs de chacun afin de vivre sereinement et pour le bien de notre village.*

*A mes collègues qui ont cessé leur mandat ce mois de Mars, j'exprime mes remerciements pour leur dévouement envers notre collectivité.*

*Un grand merci aussi aux bénévoles (Comité des fêtes et CCAS) qui œuvrent et se dévouent à l'animation et la représentativité de la commune.*

*J'espère que cette publication, réalisée par Adèle, Claire, Marie-Thérèse, Fabrice et Francis, satisfera au mieux le besoin et le devoir d'informations que l'on vous doit sur la vie et l'avenir de notre commune.*

***A tous meilleurs Vœux***

*Le Maire  
Gilles Pitel*

# Le Conseil Municipal

Et les employés communaux



7– Adèle LEBOUQC 8– Eddy ROUX 11— Etienne JOUVENCEL

6– Marie-Thérèse VENDANGE 9– Jean PITEL (2em Adjoint) 10—Francis MARTEL (1e adjoint)

1-Loïc Baillieul 2-Gilles PITEL (Maire) 3- Fabrice Angot 4-Monique MASSIEU 5 - Jean-Pierre Mirey



## EMPLOYES COMMUNAUX

Emmanuel Verrier et Franck LAULNAIS

Claire CAILLY et Isabelle LETALLEC



# Comité des fêtes

## Nouveau comité



Présidé par ROUX Eddy, qui a succédé à VENDANGE Marie Thérèse, le Comité des Fêtes d'Esson a pour objectif d'être un acteur majeur de l'animation dans notre commune.

Le Comité des Fêtes est un partenaire fidèle et efficace de la commune d'Esson qu'il accompagne dans la réussite de grands événements, à l'exemple du Noël des enfants de la commune en décembre 2014.

Chaque année, ses membres organisent ou participent à de nombreuses manifestations.

Suite au sondage réalisé auprès des habitants d'Esson, plusieurs activités vous ont séduites comme :

- Vide grenier
- Iles Chausey
- Soirée théâtre
- Balade Baie du Mont Saint Michel
- Fêtes des voisins
- Sortie libre à Paris
- Concert par la chorale Méli-Mélo
- Concours de pétanque
- Randonnée Suisse Normande

Au fil de l'année nous essayerons de vous en proposer d'autres.

Retrouvez nous aussi sur le Net : <http://www.comitedesfetes.esson.fr>

Nous contacter [comitedesfetes@esson.fr](mailto:comitedesfetes@esson.fr)



### Président

- Eddy ROUX (aussi conseiller municipal)

### Vice-Présidente

- Céline FESSARD

### Trésorier

- Thomas HURE

### Secrétaire

- Mathilde BAILLIEUL

### Membres

- ANGOT Fabrice
- LAISNEY Annick
- HURE Jessica
- ANTONETTI Angelina
- SAMASSA Elisa
- MARTEL Dominique
- DUMONT Franck
- DUMONT Stéphanie
- DUMONT Antoine
- VENDANGE Marie-Thérèse
- BEAUNIEUX Serge
- MIREY Jean-Pierre
- PITEL Gilles

# Comité des fêtes

## Fête patronale

Dimanche 7 septembre, par une très belle journée ensoleillée, s'est déroulée la fête patronale d'Esson. Comme le veut la tradition, les festivités ont débuté à 11 heures par une messe célébrée par l'abbé Claude Pitel, qui a béni les petits pains offerts aux fidèles. A l'issue de la messe, la Marseillaise, chantée a capella, a retenti au pied du Monument aux Morts de la commune pour le dépôt de gerbe.



L'émotion fut à son comble quand la commune a rendu hommage aux familles des victimes civiles de la seconde guerre mondiale. Les familles Bottet, Gautier, Jariel, Jeanne et Pitel, toutes présentes et visiblement émues, ont reçu des mains du maire et de son premier adjoint des gerbes de fleurs qui furent ensuite déposées sur les tombes.

Après ce moment de recueillement et d'émotion, sous un soleil radieux, les Essonais présents se sont rendus devant la salle des fêtes où le verre de l'amitié était offert. Plus de cent personnes ont partagé ce beau moment de convivialité, pendant que le fumet des grillades titillait les narines et ouvrait l'appétit des participants au repas.

Un peu plus d'une centaine de convives ont partagé le repas animé par Mégamix Animation dans une ambiance particulièrement détendue et chaleureuse.



L'après-midi, pendant que les adultes dansaient, les enfants s'en sont donnés à cœur joie en plongeant dans le bac destiné à l'origine à la pêche à la ligne. Le beau temps, la température estivale et la bonne humeur ont transformé le parking de la salle des fêtes en Esson-Plage, pour le plus grand plaisir des grands et des petits

A l'issue de cette belle journée, les membres du comité des fêtes se sont félicités du bon déroulement de la fête patronale et espèrent voir, l'an prochain, encore plus de monde.

# L'ECOLE

Les Trois Villages



Cette année, l'école d'Esson a le plaisir d'accueillir 94 élèves répartis en 4 classes.

Nous nous réjouissons également de travailler avec Mmes Barraquet Julie (garderie, cantine et ATSEM), Anita JEHANNE remplacement de Mme Barraquet le lundi et le mercredi qui est en formation) Larue Elodie (ATSEM en PS-MS) et Mme Mouillard ( ATSEM en CP-CM1-CM2) sans oublier Isabelle LETALEC, Isabelle LEROY et Jessie HASTIN qui gèrent et encadrent la cantine.

J'ai donc le plaisir de vous présenter les 4 classes de l'école d'Esson :

## *Classe de Petite Section et Moyenne Section de Mme Grangé*

**1er rang** : Alyzé BINET-  
Juliette GUERVIN- Evan  
HURE- Elise PAUCTON-  
Liséa JOUANNE

**2ème rang** : Benjamin  
TARRAL-Méline PERETTE-  
Gabin QUERE LEREBOURG  
-Joris BOILEVE-Clément  
CHOLET- Lizie ROUX-Cali  
DURAND MARIE-Jules  
CHAUVIN

**3ème rang** : Christelle GRANGE (enseignante)-Jade BOILLARD-Esteban JOUVENCEL-  
Enzo GOUJON-Tristan HASTIN-Mathéo BREARD-Mathis HENNARD-Baptiste LEMESLE-  
Elodie LARUE (ATSEM)- Maëlys VOISIN

**Absents** : Kim BISSON-Jade ELLIER-Micaëlla PIERRE



24 élèves

## Moyenne et Grande Section de Patrice Levieux

1er rang : Lana BOULOT-  
Inès GAMBART-Zoé  
CINGAL-Arthur CHENU-  
Enzo CANDELON-Joris  
BERTON

2ème rang : Louna DE  
OLIVIERA-Léa PELCOT-  
Lou DURAND MARIE-  
Ambre LAINE-Manon  
ETIENNE-Océane  
GRAINDORGE- Alex  
POUHIER-Saul SIX

3ème rang : Eloane BESONGNET- Anita JEHANNE (atsem)-Sean DESSAINT-Simon DUREL-  
Corentin HARAND-- LEMAROTEL-

Louna MARIE- Lana HASTIN-Patrice LEVIEUX (enseignant)- Paul CHAUVIN



25 élèves

## CE1-CE2 de Mme Jeanne

1er rang : Leïlou COU-  
DRAY- Enola HASTIN-  
Corentin LEMESLE-Lola  
PERETTE-Alexandre  
MAHERAULT-Jeanne  
SIX-Clémence VAU-  
CLAIR

2ème rang : Enzo BI-  
NET-Bastien CROCHEZ  
PERROT-Gwladys FOU-  
BERT-Paul PUTIGNIER-  
Clément CINGAL-  
Maxence JOUANNE

3ème rang : Dylan ELLIER-Jordan BOULOT-Léa JOUANNE-Mathys THOMAS-Pierre PUTIGNIER-  
Célestin LEBOUQC-

Coralie JEANNE (enseignante)



Absentes : Alix DESLANDES- Alicia DE OLIVIERA

25 élèves

## *CP-CM1-CM2 de Mme Bernier*

1er rang : Camille JUIN-  
Floryan EVEN-Léandre  
GUERVIN-Kylian BE-  
SONGNET-Raphaël  
PAUCTON-Céléna SO-  
CHON

2ème rang : Mathis BOI-  
LEVE-Agathe FOUBERT-  
Cléopée GUEE-Agathe  
VAUGEOIS-Leïlou HAS-  
TIN-Marylou ANDRE

3ème rang: Aaron AU-  
COUTURIER-Paul LECANU-Romarc HARAND LEMAROTEL-Nohan ANDRE-Kaëlig KARMANN-  
Jules MARIE- Emmanuelle BERNIER (enseignante-directrice)-Pierre BADIE (enseignant )

4ème rang : Sandrine MOUILLARD (atsem)-Flavien JOUANNE-Adam AUCOUTURIER-Killian  
BERTON-Morgane MAHERAULT-Apolline LEBOUCC

Absente: Zoé LEROUILLIER



*24 élèves*

# L'ECOLE

## Activités PériScolaires



Cette année, l'école a mis en place la réforme des rythmes scolaires. Les horaires de l'école ont donc été modifiés puisque nous bénéficions d'une demi-journée supplémentaire. A partir de cette année les nouveaux horaires sont :

- **Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45-12h00      13h30-15h30**
- **Tous les mercredis matins : 8h30-11h30.**

La mise en place de cette réforme a contraint les élus du Syndicat Scolaire Combray-Donnay-Esson à mettre en place des Activités PériScolaires que les communes cette année ont pu financer.

Ces activités, facultatives, proposent donc du sport assuré par Mr Guervin, éducateur sportif, des activités culturelles comme la découverte du Niger assurée par Mme Piel (Association Freddy la vie au Niger, de la danse assurée par Mme Perrine et sa maman, des activités manuelles, jeux de société, de construction assurées par les Atsem et Mmes Leroy et Hastin. En partenariat avec les enseignants de l'étude est également proposée.



### Informations Pratiques

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants nés en 2011. Vous devez vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant
- D'un justificatif de domicile

Et de vous rendre à la mairie d'Esson (**heures de permanence : mardi et jeudi de 16h00 à 18h30**)

Pour toute autre inscription en cours d'année, un certificat de radiation vous sera demandé en plus de toutes les pièces citées ci-dessus.

# L'ECOLE

## Les Trois Villages

Le projet d'école de cette année qui portait sur l'eau s'est conclu avec la classe mer à St Pair à Sur Mer les 2 et 3 juillet 2014.



Nous nous sommes en effet rendus à Granville en train de la gare de Flers. Nous avons visité les Iles Chausey et goûté aux joies de la vie en collectivité sans les parents.

Projet natation : Tous les ans les élèves de la GS au CM2 vont au centre Aquasud de Thury Harcourt pour un cycle natation de 10 séances. Ces séances sont encadrées par un MNS, les enseignants et les parents bénévoles agréés.



Les mondiaux de kayak polo de septembre 2014.

Les élèves du cycle 3 ont pu s'essayer au kayak et participer toute une journée aux compétitions au Traspy.



# ASSISTANTES Maternelles



**Mme DUMAS Catherine**

3 rue de la Neuville  
Tel : **02.31.79.35.96**

**Mme JULLIART Florence**

Le Clos des Lavandières  
Tel : **06.29.23.58.87**

**Mme LEMONNIER Nadège**

2 rue des Lavandières  
Tel : **02.31.39.59.77**

**Mme SAHNOUN Naima**

11 rue de la Neuville  
Tel : **06.69.50.15.59**

**Mme THEVENOT Danielle**

2 Chemin des Ormes  
Le Haut Breuil

**Mme JEANNE Nadège**

1 rue de la Brestière  
Tel : **06.16.75.74.52**

**Mme LABATUT Cécile**

12 rue Victoria  
Le Haut Breuil  
Tel : **02.31.86.09.87**

**Mme POUHIER Judith**

7 rue du Bas Breuil  
Tel : **02.31.93.08.99**

**Mme Christina SCHERMESSER**

2 rue de la Neuville  
Tel : **02.31.47.97.36**

**Mme VOISIN Sylvie**

15 rue des Fosses  
Tel : **02.31.79.41.22**

**Le P'tit Monde des Bambins**

**Micro crèche**

La mairie  
14220 DONNAY  
02.31.78.27.77



# Etat Civil

## Naissances



**Le 19 novembre 2014**

**Tiago LEOPOLD**

Né à Caen  
Christophe LEOPOLD et Claudia CHESNEL  
La Couture

**Le 5 août 2014**

**Lucie DÉVÉ**

Née à Caen  
Matthieu DÉVÉ et Laëtitia ERLNBACH  
5 rue Victoria

**Le 8 juillet 2014**

**Albane CORMIER MANCEL**

Née à Caen  
Julien MANCEL et Jessica CORMIER  
3 rue du Bas Breuil

**Le 29 mai 2014**

**Cassandra GOMEZ**

Née à Caen  
Marc-Antoine GOMEZ et Adeline DRION  
7 rue Victoria

**Le 22 avril 2014**

**Hugo VOISIN**

Né à Caen  
Mathieu VOISIN et Aurélie DUMONT  
8 Clos des Lavandières

**Le 7 décembre 2014**

**Erika DESSAINT**

Née à Caen  
Jean-Marc DESSAINT et Florence JULIART  
10 rue des Lavandières

**Le 13 mars 2014**

**Louna PREHU**

Née à Caen  
Thibault PREHU et Virginie FERREIRA  
10 rue du Bas Breuil

**Le 10 mars 2014**

**Marie CHOLET**

Née à Caen  
Samuel CHOLET et Sylvie GÉHANNE  
35 rue de Bonne Nouvelle

**Le 20 février 2014**

**Shana BAUCHART**

Née à Caen  
Vivien BAUCHART et Jessica DUBOIS  
6 rue du mois de mai

**Le 13 février 2014**

**Lou MÉRAH JACQUET**

Née à Caen  
Fabien MÉRAH et Sandra JACQUET  
11 Clos des Lavandières

**Le 19 février 2014**

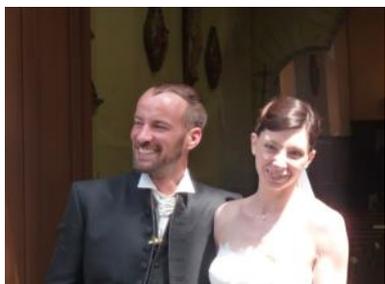
**Timéo LEVARD**

Né à Caen  
Anthony LEVARD et Kristy FERT  
13 rue de Bonne Nouvelle



# Etat Civil

## Mariages



**Le 21 juin 2014**  
Christophe DUBOIS  
Et  
Carine PITEL

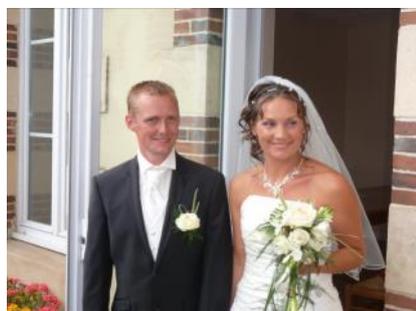
**Le 8 mars 2014**

Eddy ROUX  
Et  
Aurélie BAPTISTE



**Le 2 août 2014**

Anthony EVEN  
Et  
Rachel VICTOR



**Le 24 août 2014**

Thibault PREHU  
Et  
Virginie FERREIRA



## Noces de diamants

**Le 1 mars 2014**

VAUDEVIRE  
Thérèse et Edouard  
50 ans de mariage



## Décès

Le 25 février 2014, Monsieur Charles ALIX

Le 25 mars 2014, Madame Odile DESTREMAU

Le 1 septembre 2014, Madame Suzanne MARIE

# Animations

Centre Communal d'Action Sociale et Comité des Fêtes



Le CCAS, en lien avec la commune, organise le repas des aînés, le goûter de Noël des enfants et distribue des paniers cadeaux aux personnes de plus de 70 ans.

Toute personne en difficulté peut demander une aide ponctuelle au CCAS. Toutes les demandes d'aide financière sont examinées par une commission présidée par un élu.

## REPAS DES AINES



## GOUTER DE NOEL

# Animations

Centre Communal d'Action Sociale et Comité des Fêtes

## Fête Patronale



## Randonnée



## VŒUX DU MAIRE



# Associations

## Sport et Randonnées

### DILI'FORM

Tous les mercredis en période scolaire, Vincent vous propose une heure de remise en forme à la salle polyvalente d'Esson de 20h15 à 21h15.

La séance comprend un échauffement cardio-vasculaire constitué de mouvements chorégraphiques simples, d'un corps de séance comprenant des exercices de renforcement musculaire généralisé et le cours se termine par 10 mn d'étirements le tout en musique et dans la bonne humeur.

**A la fin de la séance vous êtes une sirène !**



### Randonnées Pédestres



#### RANDONNÉES PÉDESTRES ACCOMPAGNÉES

## 2015

Office de Tourisme  
Suisse Normande

Toutes les randonnées accompagnées 2015 sont gratuites et sans inscription.  
Circuits de 10 à 13 km selon le dénivelé.

DATE	COMMUNE	HEURE ET LIEU
Samedi 17 janvier	LE BÔ	14h00 - Eglise
Samedi 21 février	HAMARS	14h00 - Salle des Fêtes
Samedi 21 mars	COSESSEVILLE	14h00 - Mairie
Samedi 18 avril	TROIS MONTS	14h00 - Mairie
Samedi 16 mai	LA POMMERAYE	14h00 - Mairie
Samedi 20 juin	SAINT OMER	20h00 - Salle des Fêtes
Jeudi 02 juillet	MESLAY	14h00 - Mairie
Jeudi 16 juillet	THURY-HARCOURT	20h00 - Centre d'hébergement du Traspy
Jeudi 23 juillet	DONNAY	14h00 - Salle des Fêtes
Jeudi 30 juillet	SAINT MARTIN DE SALLEN	9h00 et/ou 14h00 - Salle des Fêtes
Jeudi 06 août	TOURNEBU	14h00 - Mairie
Jeudi 13 août	CLÉCY	14h00 - Mairie
Jeudi 20 août	MUTRÉCY	9h00 et/ou 14h00 - Mairie
Jeudi 27 août	CAUVILLE	14h00 - Mairie
Samedi 19 septembre	ANGOVILLE	14h00 - Mairie
Samedi 17 octobre	OUFFIÈRES	14h00 - Mairie
Samedi 21 novembre	ESPINS	14h00 - Mairie
Samedi 12 décembre	LES MOUTIERS EN CINGLAIS	14h00 - Mairie

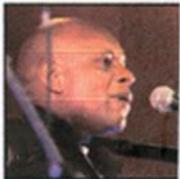
[www.suisse-normande-tourisme.com](http://www.suisse-normande-tourisme.com)

# Associations

## Spectacles et Cinéma

### OMAC SPECTACLES

**PROCHAINS SPECTACLES DE LA SAISON DE L'OMAC DE THURY-HARCOURT**  
Tous spectacles à 20h30 - salle Robert Métairie - réservations OTSN : 02 31 79 70 45

<b>jeudi 29</b> janvier	danse contemporaine <b>CIE DE FAKTO</b> « N, l'étoile dansante »	
<b>vend. 13</b> mars	théâtre, objets et ombres <b>COMPAGNIE AKSELERE</b> « Mary Brown »	
<b>vend. 03</b> avril	rumba congolaise <b>SHAK SHAKEMBO</b>	

**TARIFS**  
ADULTES : 10 € ■ ABONNES : 7 € ■ JEUNES : 4 € (de 11 à 18 ans) ■ ENFANTS : gratuit (moins de 11 ans)

#### L'OMAC de Thury-Harcourt en quelques mots ...

En suisse Normande, les bénévoles de l'OMAC spectacles proposent une saison culturelle dans la salle Métairie de Thury-Harcourt, derrière la mairie. Chaque année six à sept spectacles vivants, originaux, dans des domaines artistiques très différents, théâtre, danse contemporaine, humour, musique sont offerts au public.

Laissez-vous tenter ! Ne laissez pas passer cette opportunité ... Quelques illustres artistes sont venus. Citons au hasard **GAMBLIN, JULIETTE, BARTABAS, ANNA VENTURA** et bien d'autres.

La liste est longue et certains peuvent dire « j'y étais ».

**Pourquoi pas vous ?**

### CINEMA



Bien qu'il ne soit pas situé sur le territoire de la commune, le cinéma Le Normandy, géré par l'association Omac Cinéma, contribue à la vie communale d'Esson ; un certain nombre de ses habitants fréquentent régulièrement le cinéma, d'autres y sont bénévoles. L'année 2014 a vu, après une importante baisse de la fréquentation en 2013, les chiffres se redresser et approcher les 20000 spectateurs, grâce notamment à quelques films à grand succès dont « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? ». La santé financière de notre association, consolidée par cette fréquentation en hausse, se trouve soutenue au fil des années par l'aide accordée par un certain nombre de communes aux alentours, dont celle d'Esson, que nous remercions vivement.

**Pour l'association, Claude Baisnée, trésorier.**

# Associations

## Aide à la personne

ADMR



Facilitez-vous la vie  
avec notre offre de services

L'ADMR vous propose sa gamme de services :

- Aide à l'entretien du logement et du linge
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Action socio-éducative
- Garde de jour
- Livraison de repas à domicile
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Présence Verte

PRISE EN CHARGE  
ET RÉDUCTIONS  
D'IMPÔTS POSSIBLES  
SECON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR



la référence au service à la personne

Référent bénévole de votre commune : Françoise BEAUNIEUX - 02.31.79.72.30  
Association locale ADMR de THURY-HARCOURT • Maison des services • 4 rue Docteur Gordin • 14220 • THURY-HARCOURT  
Permanence téléphonique : Pascale DECARSIN • Tél : 02.31.23.96.02  
Ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 • E-mail : admr1438@orange.fr • www.admr14.fr

PRESENCE VERTE

Une convention a été passée entre la commune et un service de téléassistance nommé « Présence verte ». De la sécurité des personnes isolées ou fragilisées à l'assistance des personnes handicapées à faible capacité motrice, cette centrale offre une solution adaptée à chacun.

### Comment ça marche ?



D'une simple pression sur le bouton déclencheur (bracelet ou pendentif) un appel est envoyé à la centrale d'écoute. L'opérateur Présence Verte se met en relation et trouve une réponse adaptée.

Il prévient le réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Des services à la personnes (ménage, préparation ou portage de repas, jardinage, transport accompagné, garde-malade, etc....) sont également proposés.

**La commune prend à sa charge les frais de la première installation du matériel de téléassistance.**

# Travaux 2014 Projets 2015



## Construction d'un atelier municipal

La construction d'un atelier communal, rue de Bonne Nouvelle s'est réalisée tout au long de l'année de 2014. La phase de finition du bâtiment est en cours.

L'atelier pourra être aménagé et accueillir notre personnel technique dès le premier trimestre 2015. Ce bâtiment de 140 m<sup>2</sup> permettra de stocker le matériel et les produits divers en toute sécurité. Le vestiaire, la douche et le coin cuisine seront très appréciés par nos employés municipaux.

La commune souhaite maintenant investir dans un tracteur et des outillages qu'elle pourra entreposer.



## Réhabilitation du presbytère : création de 2 logements

La rénovation du presbytère s'est terminée début 2014. Les travaux effectués ont concerné

- La réfection totale de la toiture du presbytère.
- Des travaux de menuiserie, plâtrerie, isolation, plomberie, électricité, assainissement ont été effectués à l'ensemble du bâtiment.
- Deux logements ont été réalisés ; un T2 et un T4.

Les deux logements sont loués depuis l'été 2014. Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux locataires de ces deux appartements.



# Travaux 2014 Projets 2015



## La clinique vétérinaire

La nouvelle clinique vétérinaire a pu mettre en exploitation, pour la première année, son activité dans son nouvel établissement.

Cette construction est située au nord-ouest de la zone de la Prairie. Elle est desservie par le chemin rural n°10 depuis l'Avenue de la Communauté.



## Un Centre d'incendie et de Secours en 2014

La construction de la future caserne des pompiers s'est déroulée tout au long de l'année 2014.

L'inauguration de cette caserne est prévue le premier trimestre 2015.



## Une Zone de Covoiturage



Une zone de covoiturage se situe près de la RD 562, sur la zone de la Prairie.

Cette zone est exclusivement réservée aux véhicules légers.

# ENTREPRISES, ARTISANS et Commerçants



NOM	TÉLÉPHONE & E-MAIL	ADRESSE
<b>AGECIC</b> Agence Commerciale et Industrielle Guervin Agent commercial, produits verriers, création et gestion de sites internet	☎ 02.31.79.71.51	Ferme de Beauvoir
<b>ANTONETTI ERIC - SARL</b> Maçonnerie	☎ 02.31.39.14.88	6 rue Victoria
<b>BLIN SYLVIE - SARL</b> Plâtrerie - Plaque de Plâtre – Isolation – Pose de Cloison sèches	☎ 02.31.79.49.51 ☎ 06.70.12.54.62	1 rue du Bas Breuil Le Bas Breuil
<b>EARL DU MONT PLEY</b> Vente Viande Limousine	☎ 02.31.79.72.84	Le Mont Pley
<b>HOUGUET CHANTAL</b> « La Cour d'Esson » Gîte Rural et Chambres d'Hôtes	☎ 02 31 79 42 80 <a href="mailto:chantalhouguet@orange.fr">chantalhouguet@orange.fr</a>	2 rue de Bonne Nouvelle
<b>INTEVA PRODUCTS</b> Fabrication d'équipements électriques et électronique pour l'automobile	☎ 02.31.30.71.10	
<b>MAGALI B</b> Arts de la table, décoration, bijoux, vitrail	☎ 08.71.58.44.50 <a href="http://magalibcreations.com">magalibcreations.com</a>	2 rue des fosses
<b>MANDAL NADINE</b> Médecin	☎ 02.31.79.51.66	7 rue de Gronde
<b>NADEGE JEANNE</b> Coiffure	☎ 06.16.75.74.52	1 rue de la Brestière
<b>NICOLAS ASSISTANCE INFORMATIQUE</b> Assistance informatique et interne à domicile, agréée Service à la Personne. Sur rendez-vous.	☎ 06.03.49.45.68 <a href="http://www.nicolas-informatique.com">www.nicolas-informatique.com</a> <a href="mailto:contact@nicolas-informatique.com">contact@nicolas-informatique.com</a>	6 rue des fosses
<b>PITEL MICHEL</b> Gîte Rural	☎ 02.31.79.70.68	14 rue des fosses
<b>SARL SAMASSA</b> Tapiserie, peinture, décoration, ravalement, revêtements de sols et murs	☎ 02.31.79.71.12	13 rue Victoria Le Haut Breuil
<b>ENT THEVE. ELEC</b> Electricité Générale	☎ 02.31.79.59.12 ☎ 06.79.39.99.52	2 Chemin des Ormes Le Haut Breuil

## Taxibus « Essayez-le !!! »

Le service Taxi-bus permet aux habitants du Calvados n'ayant pas de lignes régulières de transport en commun de bénéficier d'un service public de transport économique et facile à utiliser.

1. Appelez Info Ligne ☎ 0 810 214 214 au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h30
2. Votre réservation est enregistrée et confirmée par un opérateur.
3. Un Taxibus vient vous chercher chez vous et vous reprend à l'arrêt BUS VERTS convenu aux heures de rendez-vous fixées,
4. Vous achetez votre titre de transport à bord du taxi uniquement.

# REGLES d'urbanisme



## Les travaux non soumis à autorisation

- Les constructions de moins de 5 m<sup>2</sup> et de moins 1.50 mètre de hauteur
- Les démolitions (sauf périmètres A.B.F et zones spécifiques du POS ou PLU)

## Les travaux soumis à déclaration préalable

- Les travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

## Les travaux soumis à permis de construire

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

## IMPORTANT

1. **Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.**  
Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront. Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois). Cet affichage vous protège : après une période de 2 mois d'affichage complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut plus être en cause par un tiers (voisin).
2. En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consultez la mairie avant tout démarrage des travaux.
3. Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

## Assainissement non collectif

Contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992.

Pour toute information sur votre assainissement téléphoner au Service du SPANC à la Communauté de Communes de la Suisse Normande : ☎ 02.31.79.61.61.

# Informations Pratiques et adresses utiles



## MAIRIE



☎ 02.31.79.45.13

💻 mairie.esson @orange.fr

www.esson.fr

Permanences :

• **Mardi** 16h00 – 18h30

• **Jeudi** 16h00 – 18h30

## ECOLE D'ESSON

☎ 02.31.79.75.96

Ouvert de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

## SYNDICAT SCOLAIRE

Donnay Esson (09...  
Combray

Ouvert le lundi de 9h00 à 12h00

Garderie de 07h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SUISSE NORMANDE

☎ 02.31.79.61.61

(voirie, ordures ménagères, tourisme, piscine)

4, rue Docteur Gourdin

14220 THURY HARCOURT

## MAISON DES SERVICES

Point Info 14

☎ 02.31.79.27.77

Espace Public

☎ 02 31 79 87 26

Numérique

4, rue Docteur Gourdin

14220 THURY HARCOURT

# Les Documents Administratifs

Passport, carte nationale d'identité



Pièce désirée	Lieu	A fournir	Coût	Observations
<b>Carte nationale d'identité</b>	Mairie du domicile	2 photos d'identité  Ancienne carte d'identité ou extrait d'acte de naissance avec filiation (- de 3 mois)  1 justificatif de domicile (- de 3 mois)  En cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25 €	Gratuit  A partir du 1 janvier 2014, la validité est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les personnes mineures	Autorisation parentale pour les mineurs + photocopie d'une pièce d'identité d'un des parents
<b>Passport</b>	Point Info 4 rue du Docteur Gourdin 14220 Thury-Harcourt Sur rendez-vous au 02.31.79.61.61	2 photos d'identité <b>(nouvelle norme)</b>  Livret de famille  Extrait de naissance avec filiation  1 justificatif de domicile <b>(- de 3 mois original)</b>  timbre fiscal	86 € Personne Majeur 89 € (photos fournies)  Validité 10 ans  45 € Personne de 15 ans à 18 ans  Validité 5 ans  17 € Personne de 1 à 14 ans  Validité 5 ans	Autorisation parentale pour les mineurs + photocopie d'une pièce d'identité d'un des parents+ justificatif domicile d'un des parents
<b>Inscription sur les listes électorales</b>	Mairie du domicile	1 justificatif de domicile de - de 3 mois  Carte d'identité ou passeport	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 31 décembre de l'année
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Livret de famille  Certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille  Certificat de l'hôpital	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu du décès	Indiquer : Nom, Prénoms, Date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse
<b>Recensement militaire</b>	Mairie du domicile	Carte d'identité  Livret de famille	Gratuit	Avoir 16 ans
<b>Casier judiciaire (bulletin n°3)</b>	Ce document ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Il peut être demandé en ligne sur le site <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">http://www.cjn.justice.gouv.fr</a> ou par minitel (3615 CJN 0.06 €/mn) ou avec le formulaire Cerfa n° 10071*02 (à demander en mairie)			

# RECOMMANDATIONS

Pour le bien de tous !

## DIVAGATIONS DES ANIMAUX

En cas d'accident ou d'incident le propriétaire est entièrement responsable des dommages causés.

### DECLARATION DES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2

Les propriétaires de chien de catégorie 1 ou 2 doivent obligatoirement le déclarer en mairie.



## ENTRETIEN DES HAIES

C'est aux propriétaires d'entretenir les haies qui bordent les voies publiques.

En cas d'accident ou d'incident suite à une gêne visuelle, leur responsable peut-être engagé.



## TONDEUZES A GAZON TRONCONEUSES

Pas d'utilisation intempestive le week-end.

Rappel :

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Le Dimanche seulement de 10H00 à 12H00



## LES ORDURES MÉNAGÈRES

SONT A DÉPOSER



UNIQUEMENT LA VEILLE

DU RAMASSAGE

Des sacs de blé empoisonné sont disponibles à la mairie ou auprès d'Emmanuel Verrier et de Frank Laulnais.



## VOUS SOUHAITEZ ACHETER DES CONTENEURS ROULANTS ?

La Communauté de Communes de la Suisse Normande vous propose, à prix d'usine, les modèles suivants :

120 L      30,95 € TTC

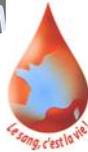
240 L      44,67 € TTC

340 L      86,00 € TTC

750 L      227,76 € TTC



Renseignements auprès de la Communauté de Commune de la Suisse Normande



## DONNEZ tout simplement

En toutes circonstances, vouloir le bien pour autrui est un acte généreux destiné à rendre service, espoir ou vie.

Donner « de sa personne », c'est-à-dire son temps, sa force, son bien, sa patience, son savoir, peut se faire gracieusement ou bien contre reconnaissance, avantages ou rétribution, et ici la morale y trouve son compte.

Offrir son sang, ses tissus et organes, doit se faire sans vouloir aucun retour, gratuitement : car la rémunération de son corps est une négation à la notion d'inaliénabilité de chaque Personne, un outrage universel à la non-commercialisation de l'Être Humain.

C'est cette éthique de bénévolat, volontariat, anonymat, et non-profit personnel et commercial dans le don de sang, que veut sauvegarder et promouvoir la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole

## Bilan de nos 5 collectes 2014

549 donneurs se sont présentés (dont 24 nouveaux) pour donner leur sang, pour 514 poches prélevées soit une baisse de 72 poches.

Merci à tous ceux qui ont fait cette démarche et osez les rejoindre lors de nos prochaines collectes.

Un grand merci !

Le Président, G. HERICY

### DATES DES PROCHAINES

#### COLLECTES 2015

#### SALLE DES FÊTES DE THURY-HARCOURT

Le Vendredi de 15h30-19h00

Le Samedi de 9h-12h

Vendredi 30 et samedi 31 Janvier

Vendredi 17 et Samedi 18 Avril

Vendredi 03 et Samedi 04 Juillet

Vendredi 04 et Samedi 05 Septembre

Vendredi 27 et Samedi 28 Novembre

Assemblée Générale «Salle GRINGORE »  
**SAMEDI 07 Mars 2015 A 18H30**

L'Amicale pour le Don du sang bénévole  
de Thury-Harcourt et de sa Région  
adresse leurs Vœux Sincères et reconnaissants pour une :

# Bonne Année 2015

# Gendarmerie

La communauté de brigades de gendarmerie de PONT D'OUILLY (COB)



## VOTRE GENDARMERIE

La communauté de brigades de gendarmerie de PONT D'OUILLY (COB) regroupe les trois brigades de PONT D'OUILLY, CLECY et THURY-HARCOURT, soit un effectif total de 17 personnels.

Les gendarmes assurent la protection des personnes et des biens et la surveillance du réseau routier sur les communes suivantes :

Acqueville, Angoville, Bonnoeil, Caumont, Cauville, Cesny Bois Halbout, Clécy, Combray, Cossesseville, Croisilles, Culey le Patry, Curcy sur Orne, Donnay, Espins, Esson, Fourneaux le Val, Goupillières, Grimbosq, Hamars, La Pommeraye, Le Bo, Le étroit, Le Mesnil Villement, Le Vey, Leffard, Les Isles Bardel, Les Loges Saulces, Martainville, Martigny sur l'Ante, Meslay, Les Moutiers en Cinglais, Ouffières, Pierrefitte en Cinglais, Pierrepont, Placy, Pont d'Ouille, Rapilly, Saint Germain Langot, Saint Lambert, Saint Laurent de Condé, Saint Martin de Sallen, Saint Omer, Saint Rémy, Thury Harcourt, Tournebu, Tréprel et Trois Monts, soit un total de **47 communes**.

## Jours et horaires d'ouverture des bureaux

- **Brigade de Pont d'Ouille** : du lundi au samedi de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00, le dimanche et les jours fériés de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00. (Tél. **02.31.59.17.56**).
- **Brigade de Clécy** : le lundi, le mercredi et le samedi de 14H00 à 18H00. (Tél. **02.31.59.18.05**).
- **Brigade de Thury-Harcourt** : le mardi, le vendredi et le samedi de 14H00 à 18H00. (Tél. **02.31.15.07.18**).

**De jour comme de nuit** : lorsque vous appuyez sur l'interphone situé près du portail d'entrée de chaque brigade, vous pouvez communiquer avec un gendarme, qui pourra être un personnel de la brigade devant laquelle vous vous trouvez, ou bien un personnel d'une des deux autres brigades de la COB, ou bien encore un personnel du centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie à CAEN (14). Quelque soit l'heure, vous aurez un interlocuteur.

**L'opération tranquillité vacances (OTV)** : elle permet aux personnes le souhaitant de signaler auprès de la brigade la plus proche de leurs habitations leurs départs en vacances. Durant leurs absences, des patrouilles exerceront une surveillance plus soutenue autour de ces maisons afin de vérifier l'intégrité des lieux (prévention des cambriolages) et de dissuader d'éventuels rôdeurs. Ce service est totalement gratuit.



**La Gendarmerie recrute** : Devenir gendarme, au coeur de l'évènement, au contact de la population et du citoyen. Une carrière en gendarmerie vous offre de multiples possibilités et vous permet de valoriser vos qualités humaines au sein d'une institution militaire. Pour plus d'informations : [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr) ou bien téléphoner au **0 820 220 221**. Vous pouvez également obtenir des renseignements auprès de la communauté de brigades de Pont d'Ouille, en composant le numéro suivant : **02.31.59.17.56**.



Le lieutenant Charbonneau Thierry, commandant la communauté de brigades de Pont d'Ouille.

Le but de notre association est de promouvoir la formation de base aux premiers secours, permettant d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires en attendant les premiers secours.

Afin de valoriser cet enseignement, l'Amicale désire également assurer des postes de secours lors des manifestations locales : des démarches ont été entreprises et nous avons obtenu l'agrément « Protection Civile » en date du 18 Avril 2014.

### Le Défibrillateur Automatisé Externe est apparu dans certains endroits, mais pour autant :



- Combien de formations à l'utilisation pratique ont eu lieu ?
- Quel type de défibrillateur est à la disposition du public ?
- Qui peut s'en servir sans causer d'éventuels risques à une victime ?

**Un grand nombre de vies pourraient être épargnées si une personne sur cinq connaissait les gestes d'urgence ! Apprendre à dispenser les premiers soins, c'est s'assurer de réagir toujours correctement face à des situations d'urgence.**

L'association assure une information et une initiation à l'utilisation du défibrillateur à toute association ou collectivité qui en fait la demande. Cette formation est essentiellement pratique, elle est ouverte à toute personne souhaitant acquérir les notions élémentaires du secourisme. Chaque citoyen peut être le premier maillon de la chaîne de secours : nos voisins nordistes sont à 90 % ce premier maillon (nous ne sommes pas à 10 %).



### « APPRENDRE, c'est être attentif à la vie qui bat »

**LA CHAÎNE DE SECOURS NE PEUT FONCTIONNER SANS SON PREMIER MAILLON, LE TMOIN QUI PROTEGE ET QUI DONNE L'ALERTE**

**Matériel :** Le 15 Juillet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados nous a remis les clefs et le certificat de cession de l'ambulance réformée, qui nous a été attribuée : ce véhicule pourra nous permettre d'assurer des postes de secours avec un matériel approprié. Nous l'avons fait repeindre en blanc et elle est actuellement stationnée chez le prési-

### Activités 2014 :

- **22 Mars :** remise à niveau PSC1 de 12 « nounous » de l'Ass'Mat Infos Suisse Normande à THURY HARCOURT
- **29 Mars :** Rencontre des membres du bureau, à GOUPILLIERES, avec Mr GUILLAND Thierry, président de l'Association Départementale de Protection Civile de l'Orne (ADPC 61), pour finaliser notre adhésion auprès de la protection civile
- **12 Avril :** recyclage de 8 membres en vue du poste de secours pour le kayak polo sur les thèmes « hémorragies, étouffement, massage cardiaque, utilisation défibrillateur et PLS... »
- **18 Avril :** Assemblée Générale Ordinaire de l'ADPC 61, à ALENCON, où la demande d'adhésion de notre antenne « Suisse Normande » et a été actée par le Conseil d'Administration
- **21 Juin :** recyclage de 7 membres en vue du poste de secours pour le kayak polo sur les thèmes « révision PSE1 et PSE2, pose attelles et collier cervical, retrait de casque et bilans.... »
- **21 Juin :** remise à niveau PSC1 de 8 nounous de l'Ass'Mat Infos Suisse Normande aux MOUTIERS EN CINGLAIS
- **11 Juillet :** réunion de bureau, à GOUPILLIERES, pour finaliser notre proposition de la tenue du poste de secours lors du kayak polo, fin Septembre, à THURY HARCOURT

## Activités 2014 (suite) :

- **05 Août** : validation, par les organisateurs du kayak polo, de l'offre de notre antenne locale
- **23 Août** : recyclage de 8 membres en vue du poste de secours pour le kayak polo sur les thèmes « révision de différentes situations, études de cas, utilisation brancard et accessoires de l'ambulance..... »
- **24 Aout** : autorisation d'intervention refusée à notre association, par la Fédération Nationale de la Protection Civile, pour la tenue du poste de secours du kayak polo ; l'association du Calvados n'a pas donné son accord pour l'intervention de notre antenne sur le Calvados.....
- **03 Octobre** : Conseil d'administration ADPC61 à ALENCON : nous interrogeons notre organe de tutelle sur l'avenir de notre antenne de la Suisse Normande si nous ne pouvons assurer des postes de secours la Suisse Normande côté Calvados et souhaitons avoir une réponse pour le 31 Décembre 2014
- **11 & 12 Octobre** : Participation au poste de secours, avec l'association d'ATHIS, à la foire de MONTILLY SUR NOI-REAU.
- **28 novembre** : préparation de l'Assemblée Générale (activité 2014) à GOUPILLIERES

Les séances de formation continue (recyclage) se sont tenues à CLECY et ont été assurées par Séverine LEPAULMIER, formatrice.

Nous tenons à remercier les communes de CLECY, LES MOUTIERS EN CINGLAIS et THURY HARCOURT pour leur mise à disposition de locaux ou salles des fêtes et toutes celles qui versent une subvention pour le fonctionnement de notre association.

Tous les bénévoles de l'Amicale des Secouristes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Le bureau

**SAVOIR ALERTER, SAVOIR PROTEGER, C'EST SAVOIR SECOURIR**

Contacts : Président – Jean-Marc LAMBERT – Le Bourg – 14210 GOUPILLIERES Mail : protectioncivilesuisse-normande@gmail.com Téléphone : 02.31.39.11.92 / 06.06.66.34.65



# BUDGET PRIMITIF

## 2014



### Section de Fonctionnement (Dépenses)

60	Achats (eau, électricité, carburant, petits équipements)	19 900.00 €
61	Services extérieurs	21 950.00 €
62	Autres services extérieurs	10 670.00 €
63	Impôts et taxes	930.00 €
64	Charges de personnel	47 970.00 €
65	Autres charges de gestion courante	56 400.00 €
66	Charges financières	5 000.00 €
67	Autres charges exceptionnelles	37 100.18 €
68	Dotations aux amortissements	7 600.00 €
022	Dépenses imprévues	10 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	62 662.00 €
014	Atténuations de produits	35 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>315 182.18 €</b>

### Section de Fonctionnement (Recettes)

70	Produits du domaine et ventes	2 800.00 €
73	Impôts et taxes	102 600.00 €
74	Dotations et subventions	61 700.00 €
75	Autres produits de gestion	10 000.00 €
77	Produits exceptionnels	2694.00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	135 388.18 €
<b>TOTAL</b>		<b>315 182.18 €</b>

# BUDGET PRIMITIF 2014



## Section d'investissement (Dépenses)

<b>16</b>	Emprunts et dettes	27 100.00 €
<b>204</b>	Subventions d'équipements versées	4 380.00 €
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	91 600.00 €
<b>020</b>	Dépenses imprévues	5 000.00 €
<b>01</b>	Solde d'exécution reporté	30 724.26 €
	Restes à réaliser	53 700.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>212 504.26 €</b>

## Section d'investissement (Recettes)

<b>10</b>	Capital et réserves	93 292.26 €
<b>13</b>	Subventions d'investissement	28 950.00 €
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées	20 000.00 €
<b>021</b>	Virement de la section de fonctionnement	62 662.00 €
<b>040</b>	Subvention d'équipement	7 600.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>212 504.26 €</b>

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX 2014



## Conseil du 7 janvier 2014

- Devis pour la reprise de tombes dans le cimetière
- Devis pour la gravure du monument aux morts
- Tarifs de location des logements communaux
- Dératisation
- Travaux d'arasement d'accotements et de tranchée drainante

## Conseil du 18 février 2014

- Adhésion GEOSDEC
- Projets d'investissements et demandes de subventions
- Préparation du budget 2014

## Conseil du 27 février 2014

- Amortissement des travaux sur le réseau électrique en 2013
- Approbation du compte administratif 2013
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2013
- Vote du budget primitif 2014

## Conseil du 18 mars 2014

- Location du logement T4 dans le presbytère
- Préparation du bureau de vote

## Conseil du 28 mars 2014

- Election du Maire
- Election des Adjoints
- Versement des indemnités de fonction au Maire
- Versement des indemnités de fonction aux Adjoints
- Désignation des délégués à la Communauté de Communes de la Suisse Normande

## Conseil du 31 mars 2014

- Désignation des délégués aux commissions communautaires
- Désignation des délégués aux commissions communales
- Désignation des délégués au SDEC Energie
- Désignation des délégués au Syndicat d'Eau Potable Thury-Harcourt-Esson
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Scolaire de Donnay-Combray-Esson
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Scolaire de la Suisse Normande
- Désignation du nombre de membres élus au Conseil d'Administration du CCAS et élection des délégués élus pour le CCAS

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX 2014



## Conseil du 22 avril 2014

- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Délégations de fonctions du Maire aux Adjointes
- Concours du Receveur Municipal
- Autorisation de poursuite au Trésorier
- Demande de subvention pour un apprenti
- Affaire Morin
- Devis d'électricité pour l'atelier communal
- Devis d'assainissement pour l'atelier communal

## Conseil du 3 juin 2014

- Présentation du budget communal par Monsieur Gony
- Atelier municipal et travaux de voirie devis
- Devis pour la reprise des tombes dans le cimetière d'Esson
- Affaire Morin

## Conseil du 1 juillet 2014

- Subvention aux associations
- Changement d'adresse de la CCSN
- Programme voirie 2015
- Avis défavorable au CU01425113B0003
- Convention avec la CCSN
- Nom de la Zone Artisanale
- Remplacement d'un membre du CCAS
- Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement

## Conseil du 2 septembre 2014

- Adjoint technique
- Agent recenseur
- Atelier communal
- Horloge des cloches de l'église

## Conseil du 7 octobre 2014

- Adhésion au service GEOSDEC pour tous
- Atelier communal
- Voirie rue des Longchamps
- Parquet de la salle communale

## Conseil du novembre 2014

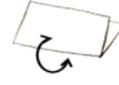
- Taxe d'ordures ménagères locations communales
- Taxe d'aménagement
- Participation Voirie et Réseaux Les Crêtes
- Participation Voirie et Réseaux Champs de Beauvoir

## Conseil du décembre 2014

- Convention de financement du service urbanisme CCSN
- Loi ALUR
- Tarifs de location de la salle communale
- Rémunération de l'agent recenseur



Découpez



Pliez

### Numéros d'urgence

Numéro d'appel d'urgence européen : **112**  
Samu : **15**  
Sapeurs-pompiers : **18**  
Police secours : **17**  
Numéro d'urgence « personnes sourdes et malentendantes » : **114**



Mairie :  
Mardi 16h00 – 18h30  
Jeudi 16h00 – 18h30



### Numéros utiles

Mairie d'Esson : Tél. 02.31.79.45.13  
Ecole d'Esson : Tél. 02.31.79.75.96  
**Gendarmeries :**  
Brigade de Pont d'Ouilly : Tél. 02.31.59.17.56  
Brigade de Clécy : Tél. 02.31.59.18.05  
Brigade de Thury-Harcourt : Tél. 02.31.15.07.18  
**Thury-Harcourt**  
Communauté de communes : Tél. 02.31.79.61.61  
Maison des services : Tél. 02.31.79.27.77  
Point Info 14 : Tél. 02.31.79.27.77

### Horraires

**Du 01/05 au 31/10**  
Lundi et jeudi : de 9h à 11h45  
Mardi et vendredi de 14h à 17h45  
Mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45  
Vendredi de 14h à 17h45

**Du 01/11 au 30/04**  
Lundi et samedi : de 9h à 11h45  
Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45  
Vendredi de 14h à 16h45

**Brigade de Pont d'Ouilly :**  
Tous les jours de 8H30 à 12H00 – 14H00 à 18H00  
Week-end et fériés de 9H00 à 12H00 – 15H00 à 18H00

**Brigade de Thury-Harcourt :**  
Mardi de 14H00 à 18H00  
Vendredi de 14H00 à 18H00  
Samedi de 14H00 à 18H00

**Brigade de Clécy :**  
Lundi de 14H00 à 18H00  
Mercredi de 14H00 à 18H00

### CALENDRIER SCOLAIRE 2015

#### VACANCES D'HIVERS

Fin des cours : **samedi 7 février 2015**  
Reprise des cours : **Lundi 27 avril 2015**

#### VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours : **samedi 11 avril 2015**  
Reprise des cours : **lundi 27 avril 2015**

#### VACANCES DE D'ETE

Fin des cours : **samedi 4 juillet 2015**



**Rue de Pont  
d'ouilly**



**Place de  
l'église**



**Rue Bonne  
Nouvelle**



**Place de  
l'église**

